

Document de recherche

Direction des études analytiques : documents de recherche

Accès à un régime de pension et taux de remplacement des gains chez les couples canadiens

par Yuri Ostrovsky et Grant Schellenberg

Division de l'analyse sociale
24-I, Immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136



Accès à un régime de pension et taux de remplacement des gains chez les couples canadiens

par Yuri Ostrovsky et Grant Schellenberg

11F0019M – N° 327
ISSN 1205-9161
ISBN 978-1-100-95119-5

Statistique Canada
Division de l'analyse sociale
24-I, immeuble R.-H.-Coats,
100, promenade Tunney's Pasture, Ottawa K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.gc.ca

Juillet 2010

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue de préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English (Catalogue no. 11F0019M, no. 327).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Études analytiques Documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires, critiques et suggestions. La liste des titres figure à la fin du document.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Ces documents peuvent être téléchargés à partir d'Internet, à l'adresse www.statcan.gc.ca.

Comité de révision des publications
Études analytiques, Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, 24^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Résumé	5
Sommaire exécutif	6
1 Introduction	7
2 Données et méthodes	8
3 Gains et accès à un régime de pension autour de 1991.....	10
4 Transitions à la retraite.....	12
5 Taux de remplacement des gains à la retraite.....	14
6 Conclusion	22
Annexe	25
Bibliographie	34

Résumé

Le présent document propose une comparaison des taux de remplacement des gains obtenus à la retraite par un échantillon de couples mariés et en union libre, dont le mari était âgé de 55 à 57 ans en 1991. Cette comparaison se fonde sur des données de la banque de Données administratives longitudinales (DAL). L'accent est mis sur les résultats des couples dont un ou les deux conjoints avaient un régime de pension agréé (RPA) et des couples sans RPA. Les taux de remplacement des gains obtenus par les couples sans RPA sont davantage dispersés que ceux des couples ayant un RPA. Lorsque observés au point médian de la distribution des gains avant la retraite, on constate que les taux **médians** de remplacement des gains des couples sans RPA sont de 3 à 6 points de pourcentage **plus faibles** que ceux des couples ayant un RPA. Par contre, les taux **moyens** de remplacement des gains des couples sans RPA sont généralement de 6 à 12 points de pourcentage **plus élevés** que ceux des couples ayant un RPA.

Mots-clés : retraite, pensions, personnes âgées, revenu

Sommaire exécutif

En dépit de l'importance des régimes de pension agréés (RPA) dans les discussions sur le système de revenu de retraite au Canada, très peu d'études ont porté sur les résultats financiers des cotisants et des non-cotisants à un RPA dans ce pays. Le présent document propose une comparaison des taux de remplacement des gains obtenus à la retraite par un échantillon de couples mariés et en union libre avec et sans RPA en 1991 et/ou 1992.

Nous avons déterminé que les couples sans RPA étaient moins susceptibles d'être retraités en 2006 que les couples dont un conjoint ou les deux ont un RPA. Parmi les couples sans RPA, ceux au sommet de la distribution des gains pour 1989-1991 sont beaucoup plus susceptibles de continuer à travailler jusqu'à un âge plus avancé que ceux au niveau inférieur.

Parmi les couples retraités se trouvant au milieu de la distribution des gains (c.-à-d. les quintile 2, quintile 3 et quintile 4), les taux de remplacement des gains de ceux sans RPA sont plus dispersés que les taux de ceux ayant un RPA. Des proportions plus grandes de couples retraités sans régime de pension que de couples ayant un régime de pension ont des taux de remplacement des gains inférieurs à 0,60, l'ampleur de cette différence variant entre 10 et 15 points de pourcentage pour les quintiles 2 et 3, et entre 5 et 8 points de pourcentage pour le quintile 4. Toutefois, les couples sans régime de pension sont aussi plus susceptibles que les couples ayant un régime d'avoir des taux de remplacement des gains de 1,00 ou plus, la différence allant d'environ 7 à 13 points de pourcentage pour les quintiles 2, 3 et 4. Cependant, en raison de la distribution asymétrique des taux de remplacement chez les couples n'ayant pas de régime de pension, différentes mesures de la tendance centrale produisent des résultats différents. Les taux **moyens** de remplacement des gains des couples retraités sans RPA des quintiles 2, 3 et 4 sont d'environ 6 à 12 points de pourcentage **plus élevés** que les taux moyens des couples de retraités ayant un RPA. Inversement, le taux **médian** de remplacement des gains des couples retraités sans RPA est d'environ 3 à 6 points de pourcentage plus faible que celui des couples retraités ayant un RPA.

1 Introduction

La conception du système de revenu de retraite au Canada et la mesure dans laquelle les Canadiens en âge de travailler économisent suffisamment pour leurs vieux jours demeurent d'importantes questions de politique publique. Les régimes de pension agréés (RPA)¹ sont très importants à cet égard, à la fois parce qu'ils sont une composante essentielle du système de revenu de retraite au Canada et parce que l'accès à un régime de pension et les caractéristiques de ces régimes ont fait l'objet de changements ces dernières années.

En dépit de l'importance des RPA, très peu d'études au Canada ont porté sur les résultats financiers des cotisants et des non-cotisants à un RPA. Ostrovsky et Schellenberg (2009) font exception. À partir de données administratives longitudinales, ils ont examiné les résultats à la retraite et les résultats financiers des personnes qui cotisaient à un RPA et des personnes qui ne cotisaient pas à un RPA au milieu de la cinquantaine, en 1991. Les résultats montrent que les non-cotisants à un RPA sont plus susceptibles que les cotisants de continuer à travailler jusqu'à la fin de la soixantaine, voire passé l'âge de 70 ans. Parmi les personnes qui ont pris leur retraite, le taux **moyen** de remplacement des gains obtenus par les cotisants et les non-cotisants à un RPA ne diffère pas de façon significative.

Dans une étude de suivi, Ostrovsky et Schellenberg (2010 [à paraître]) montrent que les proportions de cotisants et de non-cotisants à un RPA de sexe masculin, dont les taux de remplacement des gains sont supérieurs ou inférieurs à divers seuils, varient considérablement. Les non-cotisants à un RPA sont plus susceptibles que les cotisants d'avoir des taux de remplacement inférieurs à divers seuils. Toutefois, les non-cotisants à un RPA sont aussi plus susceptibles que les cotisants d'avoir des taux de remplacement des gains de 1,00 ou plus. Les taux moyens de remplacement des gains sont comparables entre les deux groupes. Toutefois, les taux **médians** de remplacement des gains des non-cotisants à un RPA de sexe masculin sont de 8 à 12 points de pourcentage inférieurs à ceux des cotisants à un RPA de sexe masculin.

Même si ces études offrent de nouvelles perspectives sur les résultats des personnes ayant des antécédents différents au chapitre des pensions, le fait qu'elles soient axées sur les personnes constitue une limite. Les décisions des personnes concernant l'épargne et la retraite sont souvent prises dans un contexte familial. Un faible taux de remplacement pour un conjoint peut être compensé par un taux élevé de remplacement pour l'autre, une possibilité dont on ne tient pas compte lorsque les personnes constituent l'unité d'analyse.

Dans le présent document, on examine les résultats à la retraite et les résultats financiers des couples. De façon plus particulière, un échantillon de couples mariés et en union libre, dont le mari était âgé de 55 à 57 ans en 1991, est défini. Les couples sont catégorisés sur la base de leurs gains et de leurs caractéristiques en matière de pension, et leurs taux de remplacement des gains font par la suite l'objet d'une comparaison. L'accent est mis sur les résultats au chapitre de l'accès à un régime de pension. Parmi les couples retraités se situant au milieu de la distribution des gains, ceux n'ayant pas de régime de pension sont plus susceptibles que ceux qui en ont un d'avoir des taux de remplacement des gains inférieurs à divers seuils (p. ex. moins de 0,50 ou moins de 0,60). Ils sont aussi plus susceptibles d'avoir des taux de remplacement des gains supérieurs à divers seuils (p. ex. 1,00 ou plus). En résumé, les résultats financiers des couples qui n'ont pas un régime de pension sont plus largement dispersés que ceux des couples en ayant un. Lorsque les taux de remplacement des gains sont

1. Les RPA sont aussi appelés *régimes de retraite professionnels* ou *régimes de retraite d'employeurs*.

comparés au milieu des distributions, on voit que le taux **médian** de remplacement des gains des couples sans régime de pension est d'environ 4 à 6 points de pourcentage **plus faible** que celui des couples ayant un régime de pension. Par contre, les taux **moyens** de remplacement des gains des couples sans régime de pension sont généralement de 6 à 12 points de pourcentage **plus élevés** que les taux des couples ayant un régime de pension. Encore une fois, ces résultats sont attribuables à la distribution asymétrique des taux de remplacement parmi les couples n'ayant pas de régime de pension.

2 Données et méthodes

Les sources de données et les méthodes utilisées pour la présente étude se rapprochent beaucoup de celles d'Ostrovsky et Schellenberg (2009). Les données proviennent de la version à 20 % de la banque de Données administratives longitudinales (DAL), qui est tirée des données fiscales. Les fichiers de la DAL comprennent des renseignements détaillés sur le revenu individuel et familial des personnes qui ont produit une déclaration de revenus entre 1982 et 2006. L'échantillon à 20 % est sélectionné de façon aléatoire, à partir de toutes les personnes qui produisent une déclaration d'impôt au Canada. Une fois sélectionnées, les personnes demeurent dans l'échantillon aussi longtemps qu'elles figurent dans le fichier annuel sur la famille T1.

Le fait que la présente étude soit axée sur l'accès à un régime de pension a des répercussions sur la sélection de l'échantillon. Les données de la DAL ne permettent pas de distinction entre les cotisants et les non-cotisants à un RPA sur la base du revenu de retraite reçu à un âge plus avancé. L'adhésion à un régime de retraite doit plutôt être déterminée sur la base des cotisations versées pendant que les personnes font toujours partie de la population active. Des données complètes sur ces cotisations sont disponibles dans la DAL, rétroactivement à 1991². L'âge auquel les taux de remplacement sont calculés constitue une autre considération pour la sélection de l'échantillon. Comme le démontrent Ostrovsky et Schellenberg (2009), il existe un avantage à calculer les taux de remplacement pour les personnes âgées de 70 ans et plus, plutôt que pour celles dans la soixantaine, étant donné que de cette façon, la probabilité est plus grande de saisir les flux de revenu suivant la conversion obligatoire des actifs d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Compte tenu de ces considérations, la sélection de l'échantillon pour la présente étude commence avec les époux et les partenaires en union libre de sexe masculin qui étaient âgés de 55 à 57 ans en 1991 et, par conséquent, de 70 à 72 ans en 2006. Leurs données sont combinées avec celles sur leur épouse ou leur partenaire en union libre, peu importe son âge³. Étant donné que l'accès à un régime de pension repose sur l'activité sur le marché du travail, l'échantillon est limité aux couples qui ont eu des gains positifs pour chacune des années 1989, 1990 et 1991. Les gains des couples sont définis comme les gains combinés du mari et de la femme, et les gains, comme la somme des gains déclarés sur les formulaires T4 (c.-à-d. salaires, traitements et commissions) et des autres revenus d'emploi (pourboires et gratifications). Les couples qui ont des gains annuels moyens de plus de 750 000 \$ sont exclus, afin de réduire les effets de valeurs importantes dans le dénominateur pour les calculs des taux

-
2. Voir Ostrovsky et Schellenberg (2009) pour un examen plus détaillé des données et de la sélection de l'échantillon.
 3. Le terme *mari* sera désormais utilisé pour désigner à la fois les époux et les partenaires en union libre de sexe masculin, et le terme *femme* pour désigner à la fois les épouses et les partenaires en union libre de sexe féminin.

de remplacement. Les couples qui travaillent de façon autonome sont exclus parce qu'ils ne sont généralement pas admissibles à cotiser à un RPA⁴.

Les caractéristiques en matière de pension des couples sont fondées sur la variable de facteur d'équivalence de la DAL. Cette variable comprend les cotisations d'employeur et d'employé à un RPA, ainsi que les cotisations à des régimes de participation différée aux bénéficiaires. Des valeurs positives pour la variable de facteur d'équivalence en 1991 et 1992 sont codées de la façon suivante chaque année : « 1 » pour indiquer l'adhésion à un RPA et « 0 » pour indiquer la non-adhésion. Chaque partenaire du couple peut ne pas avoir eu un RPA ni l'une ni l'autre des années, en avoir eu une année, ou encore les deux années. Ainsi, 16 combinaisons d'accès à un régime de pension sont possibles. Pour simplifier les choses, les couples sont regroupés en cinq catégories :

- Ni l'un ni l'autre des conjoints n'avait un régime de pension en 1991 ou 1992;
- Seul le mari avait un régime de pension en 1991 **et** 1992;
- Seule la femme avait un régime de pension en 1991 **et** 1992;
- Les deux conjoints avaient un régime de pension en 1991 **et** 1992;
- Toutes les autres combinaisons.

La dernière catégorie comprend les couples dont un des conjoints ou les deux avaient un régime de pension en 1991 et 1992. Même si les couples de la catégorie « autre » sont conservés dans l'analyse et inclus dans tous les totaux, ils ne figurent pas dans les tableaux et les graphiques⁵. Les termes *couple sans régime de pension*, *couple dont le mari seulement a un régime de pension*, *couple dont la femme seulement a un régime de pension*, et *couple dont les deux conjoints ont un régime de pension* sont utilisés pour désigner les quatre groupes principaux.

Le calcul des gains moyens sur la période de trois ans de 1989 à 1991, ainsi que de l'accès à un régime de pension pour 1991 et 1992, facilite la mesure des caractéristiques « précédant la retraite ». Toutefois, cette approche exige que l'échantillon se limite aux couples qui étaient ensemble pendant la période de 1989 à 1992. L'échantillon est aussi limité aux couples qui étaient toujours ensemble en 2006. **En résumé, l'analyse examine les résultats financiers des couples qui étaient ensemble pendant une période consécutive d'au moins 18 ans.** Cela rend l'analyse simple et transparente, étant donné que l'on étudie les mêmes couples pour l'ensemble de la période de référence, et que les conséquences financières liées au veuvage, au divorce ou au remariage sont exclues de la sélection de l'échantillon. Par conséquent, les résultats de l'analyse sont représentatifs des résultats de couples « intacts » ou « survivants », mais ne rendent peut-être pas compte des résultats des personnes veuves ou divorcées ou des couples en union libre qui ne vivent plus ensemble.

L'analyse est fondée sur un échantillon de presque 53 000 couples. Cela représente environ les trois quarts des couples qui étaient ensemble au cours de la période initiale de 1989 à 1992 (tableau 1). La perte de 26,2 % des couples en 2006 est attribuable à un certain nombre de facteurs, y compris le divorce, le veuvage, la non-production d'une déclaration de revenus et le non-appariement de dossiers administratifs.

4. Les couples dont les revenus annuels nets d'un travail autonome totalisent moins de 500 \$ sont conservés dans l'échantillon.

5. On procède ainsi pour réduire la taille des graphiques et des tableaux et pour les rendre plus clairs. Les caractéristiques et les résultats des couples de la catégorie « autre » ne sont pas distincts, et l'exclusion du groupe de l'analyse ne modifie pas les principales constatations.

Tableau 1
Couples dont le conjoint de sexe masculin était âgé de 55 et 57 ans en 1991

	Couples	
	nombre	pourcentage
Couples ensemble en 1989-1992	71 300	100,00
Couples toujours ensemble en :		
2003	57 150	80,20
2004	55 600	78,00
2005	54 050	75,80
2006	52 650	73,80

Pour calculer les taux de remplacement des gains, le revenu total d'un couple tiré de toutes les sources en 2006 est inclus dans le numérateur, et les gains annuels moyens en 1989-1991 sont inclus dans le dénominateur. L'utilisation des gains dans le dénominateur (par opposition au revenu total) est fondée sur l'argument que pour maintenir son niveau de vie à un âge avancé, il faut remplacer uniquement les sources de revenus qui cessent à la retraite (Horner, 2007). Tous les chiffres de gains et de revenu sont exprimés avant impôt et en dollars constants. On n'entend pas effectuer de correction pour tenir compte des changements dans la taille de la famille au cours de la période de référence. Les couples de l'échantillon appartenaient à des familles constituées de 2,8 personnes en 1991 et de 2,2 personnes en 2006.

3 Gains et accès à un régime de pension autour de 1991

La comparaison des résultats financiers des couples avec et sans régime de pension est facilitée par la prise en compte des gains avant la retraite. Cela vient de ce que l'accès à un régime de pension, les transitions à la retraite et les taux de remplacement sont corrélés avec les gains obtenus avant la retraite. Les couples de l'échantillon sont répartis en cinq groupes de taille égale sur la base de leurs gains en 1989-1991. Les couples du quintile 1, ou quintile inférieur, avaient des gains annuels moyens d'un peu moins de 27 000 \$ en 1989-1991, tandis que ceux du quintile 5, ou quintile supérieur, avaient des gains annuels moyens d'environ 141 000 \$ (tableau 2). Parmi les couples se situant au milieu de la distribution des gains, c'est-à-dire dans les quintiles 2, 3 et 4, les gains annuels moyens allaient d'environ 50 000 \$ à 87 000 \$.

Les caractéristiques en matière de pension des couples varient de façon marquée selon le quintile. Environ les trois quarts des couples du quintile 1 n'avaient pas de régime de pension en 1991-1992, alors que cela était le cas pour environ le cinquième des couples des quintiles 4 et 5 (tableau 2). Les couples dont le mari seulement avait un régime de pension étaient assez nombreux, représentant de 37 % à 42 % des quintiles 2, 3 et 4. Les couples dont la femme seulement avait un régime de pension représentaient environ 10 % de l'échantillon dans la plupart des quintiles; toutefois, la prévalence des régimes de pension des femmes ressort aussi dans l'incidence des couples dont les deux conjoints ont un régime de pension, particulièrement dans les quintiles 4 et 5.

Tableau 2
Certaines caractéristiques des couples, selon l'accès à un régime de pension et le quintile de gains en 1989-1991

	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
			dollars		
Extrémité inférieure du quintile de gains	150	40 950	58 050	75 750	99 600
Extrémité supérieure du quintile de gains	40 950	58 050	75 750	99 600	749 050
Gains annuels moyens	26 900	49 750	66 700	86 550	141 050
			pourcentage		
Accès à un régime de pension en 1991-1992					
Ni l'un ni l'autre des conjoints n'a un régime de pension agréé	73,0	42,0	27,0	19,0	20,0
Seul le mari a un régime de pension agréé	14,0	37,0	42,0	37,0	26,0
Les deux conjoints ont un régime de pension agréé	0,4	2,0	8,0	20,0	32,0
Seule la femme a un régime de pension agréé	7,0	9,0	10,0	10,0	9,0
Autre	6,0	10,0	12,0	14,0	13,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
			dollars		
Gains annuels moyens des couples en 1989-1991					
Ni l'un ni l'autre des conjoints n'a un régime de pension agréé	25 250	49 000	66 100	85 800	164 750
Seul le mari a un régime de pension agréé	32 450	50 300	66 700	86 200	139 650
Les deux conjoints ont un régime de pension agréé	31 850	51 500	68 200	87 950	133 450
Seule la femme a un régime de pension agréé	30 300	50 100	66 750	86 050	133 450
			dollars		
Gains annuels moyens des femmes en 1989-1991					
Ni l'un ni l'autre des conjoints n'a un régime de pension agréé	7 850	12 250	17 850	23 750	40 450
Seul le mari a un régime de pension agréé	1 850	3 550	7 150	11 850	17 500
Les deux conjoints ont un régime de pension agréé	13 750	20 700	26 750	34 350	50 950
Seule la femme a un régime de pension agréé	25 050	34 800	39 100	44 600	56 850

Dans la plupart des quintiles (et plus particulièrement les quintiles 2, 3 et 4), les gains annuels moyens des couples ayant un régime de pension différaient peu de ceux n'en ayant pas. Cependant, le quintile 5 est une exception digne de mention, les gains annuels moyens des couples n'ayant pas un régime de pension dans ce quintile étant supérieurs d'environ 25 000 \$ à 30 000 \$ à ceux des couples ayant un régime de pension.

Parmi les différences notables figurent les gains annuels moyens des femmes ayant un régime de pension plus élevés que ceux des femmes sans régime de pension. Dans le quintile 3, par exemple, les femmes appartenant à un couple dont les deux conjoints ont un régime de pension ont des gains annuels moyens de presque 27 000 \$ et celles appartenant à un couple dont la femme seulement a un régime de pension ont des gains moyens d'environ 39 000 \$. Par contre, les femmes appartenant à un couple dont seulement le mari a un régime de pension ont des gains moyens d'environ 7 200 \$. Ces différences peuvent être attribuables à des différences dans les taux d'activité sur le marché du travail, les heures annuelles de travail ou la rémunération horaire. La DAL ne contient pas de données sur les heures de travail ou la rémunération horaire.

Dans les résultats présentés ci-après, les couples dont seulement la femme a un régime de pension se distinguent dans une certaine mesure. Encore une fois, les gains moyens de ces femmes sont relativement élevés, et les gains moyens des maris sont relativement faibles⁶. Ces couples ont aussi tendance à prendre leur retraite plus tard que les autres, et les taux de remplacement des gains qu'ils obtiennent après la retraite s'apparentent davantage à ceux des couples n'ayant pas de régime de pension qu'à ceux obtenus par les couples dont le mari

6. Dans les quintiles 2, 3 et 4, les gains moyens des maris appartenant à des couples dont la femme seulement a un régime de pension sont inférieurs d'environ 20 000 \$ aux gains moyens des maris appartenant à des couples n'ayant pas accès à un régime de pension.

seulement a un régime de pension et par les couples dont les deux conjoints ont un régime de pension. C'est donc dire que, même si les résultats des couples dont seulement la femme a un régime de pension sont documentés ci-après, la principale comparaison que nous faisons est entre les couples n'ayant pas de régime de pension, d'une part, et les couples dont le mari seulement a un régime de pension et les couples dont les deux conjoints ont un régime de pension, d'autre part.

4 Transitions à la retraite

L'activité sur le marché du travail constitue une considération importante dans le calcul des taux de remplacement. L'inclusion des gains dans le numérateur ferait augmenter le revenu après la retraite et produirait des taux de remplacement plus élevés qu'autrement. C'est pourquoi, nous commençons par identifier les couples à la retraite, c'est-à-dire ceux dont les gains pour une année donnée sont inférieurs de 10 % à leurs gains annuels moyens en 1989-1991⁷. Selon cette définition, les couples retraités peuvent maintenir une participation limitée à l'activité rémunérée sur le marché du travail.

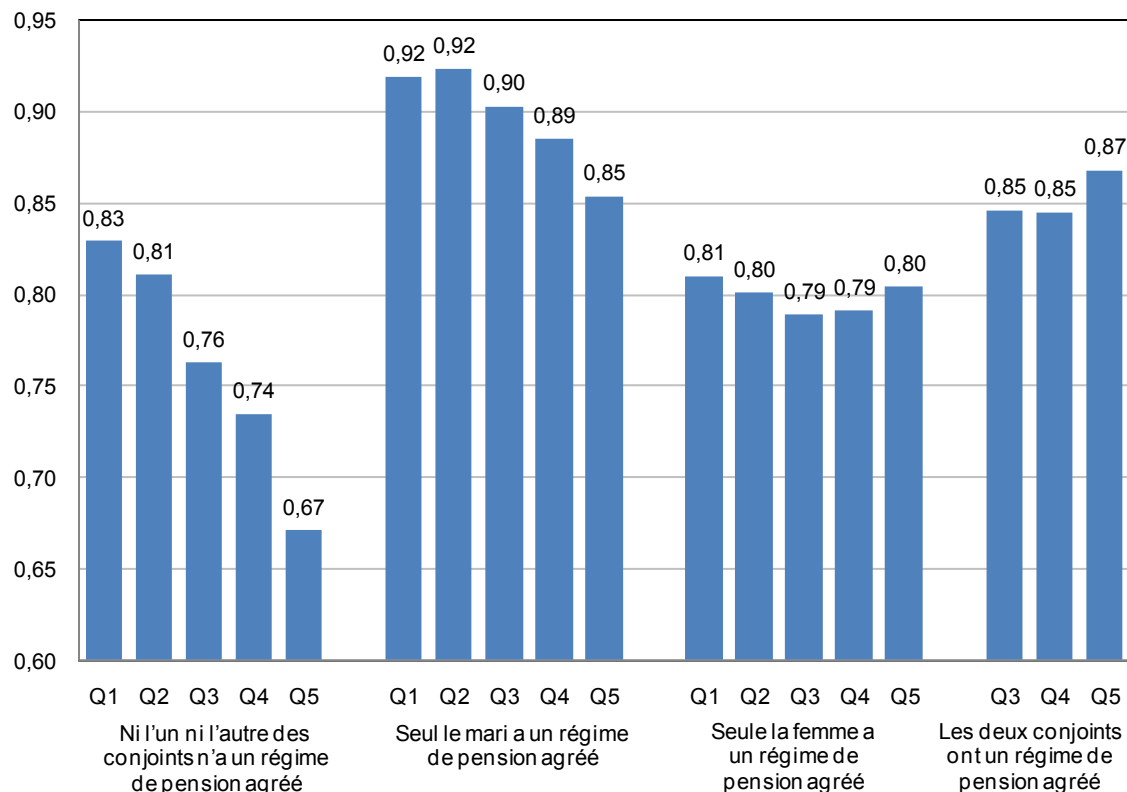
Il existe une diversité considérable dans les transitions à la retraite des couples, même parmi ceux dont un conjoint ou les deux conjoints ont un régime de pension. Comme le montre le graphique 1, environ 90 % des couples dont le mari seulement a un régime de pension étaient à la retraite en 2006. Les femmes dans ces couples avaient eu des gains relativement modestes en 1989-1991; par conséquent, les gains du couple sont probablement passés en dessous du seuil de 10 % une fois que le mari a quitté la population active. À cet égard, le départ de ces femmes de la population active a probablement joué un rôle moins important dans la transition à la retraite du couple (au moins du point de vue des seuils de gains) que le départ de la population active des femmes ayant des gains plus élevés.

7. Il existe une autre possibilité, à savoir identifier les couples dont ni l'un ni l'autre des conjoints n'est retraité, ou un conjoint ou les deux conjoints sont retraités, sur la base des gains individuels. Cela donne quatre catégories de retraite : ni l'un ni l'autre des conjoints, le conjoint A, le conjoint B, et les deux conjoints sont à la retraite; en combinaison avec les cinq quintiles de gains et les quatre catégories de pension, ce nombre de catégories produit un trop grand nombre de données pour les besoins de l'analyse.

Graphique 1

Pourcentage de couples à la retraite en 2006, selon l'accès à un régime de pension et le quintile de gains en 1989-1991

pourcentage



Note: « Q » signifie quintile.

Par contre, les couples dont seulement la femme a un régime de pension sont beaucoup moins susceptibles d'être à la retraite, cela étant le cas pour environ 80 % de ces couples en 2006. Dans une étude des transitions à la retraite parmi les couples dont les deux conjoints travaillent, Schellenberg et Ostrovsky (2008) montrent que la probabilité qu'une femme continue à travailler après la retraite de son mari comporte une corrélation positive avec la proportion de la contribution de la femme au revenu du couple, le fait que la femme a un régime de pension ou non, et la différence d'âge entre les conjoints⁸. Les femmes qui appartiennent à des couples dont la femme seulement a accès à un régime de pension ont des gains relativement élevés, ont un régime de pension et ont tendance à être plus jeunes que les femmes sans régime de pension⁹. Compte tenu de ces caractéristiques, elles ont une plus grande probabilité de demeurer dans la population active après la retraite de leur mari que les autres femmes. Cela maintiendrait les gains du couple au-dessus du seuil de 10 % et expliquerait la tendance vers la retraite tardive observée.

Les couples dont les deux conjoints ont un régime de pension se répartissent entre les deux autres catégories, et environ 85 % des couples dont les deux conjoints ont un régime de pension avaient pris leur retraite en 2006. (Le nombre de couples dont les deux conjoints ont un

8. Les femmes qui sont plus jeunes que leur mari sont plus susceptibles de continuer à travailler après la retraite de celui-ci.

9. En moyenne, les femmes de l'échantillon ayant un régime de pension sont plus jeunes que celles sans régime de pension, dans une mesure de 0,4 à 0,8 an.

régime de pension dans les quintiles 1 et 2 étant très faible, cette information ne figure pas dans les graphiques.)

Enfin, les couples dont ni l'un ni l'autre des conjoints n'ont un régime de pension sont parmi les moins susceptibles d'être à la retraite, même s'il existe une variabilité considérable à cet égard dans la distribution des gains. Même si un peu plus de 80 % des couples sans régime de pension des quintiles 1 et 2 étaient à la retraite en 2006, cette proportion est de 67 % pour le quintile 5. La mesure dans laquelle la poursuite de l'emploi est motivée par un choix personnel ou par une nécessité financière ne peut pas être déterminée à partir des données de la DAL.

Les graphiques 1 à 5 en annexe montrent les proportions de couples à la retraite chaque année de 2003 à 2006.

5 Taux de remplacement des gains à la retraite

On compare maintenant les taux de remplacement des gains selon les caractéristiques en matière de pension, en mettant l'accent uniquement sur les couples à la retraite. Encore une fois, les taux de remplacement sont définis comme représentant le revenu total de chaque couple en 2006 exprimé en pourcentage des gains annuels moyens de ce couple en 1989-1991.

La majorité des couples à la retraite du quintile 1 ont des taux de remplacement des gains de 1,00 ou plus, cela étant le cas pour 70 % des couples sans régime de pension et de 53 % des couples dont le mari seulement a un régime de pension (tableau 1 en annexe). Dans l'ensemble, de 85 % à 95 % des couples à la retraite du quintile 1 ont des taux de remplacement des gains de 0,80 ou plus. Les taux moyens et médians dépassent aussi 1,00. Compte tenu de cette tendance, notre étude est principalement axée sur les couples des quatre autres quintiles.

En commençant par les mesures de la tendance centrale, nous trouvons que les taux **moyens** de remplacement des gains des couples à la retraite sans régime de pension sont supérieurs à ceux des couples ayant un régime de pension¹⁰. Dans le quintile 3, par exemple, les couples à la retraite sans régime de pension obtiennent un taux moyen de remplacement des gains de 0,82, comparativement à un taux moyen de 0,75 chez les couples dont le mari seulement a un régime de pension (graphique 2). Plus généralement, les différences vont de 6 à 12 points de pourcentage, selon le quintile et les catégories de régime de pension qui sont comparés¹¹.

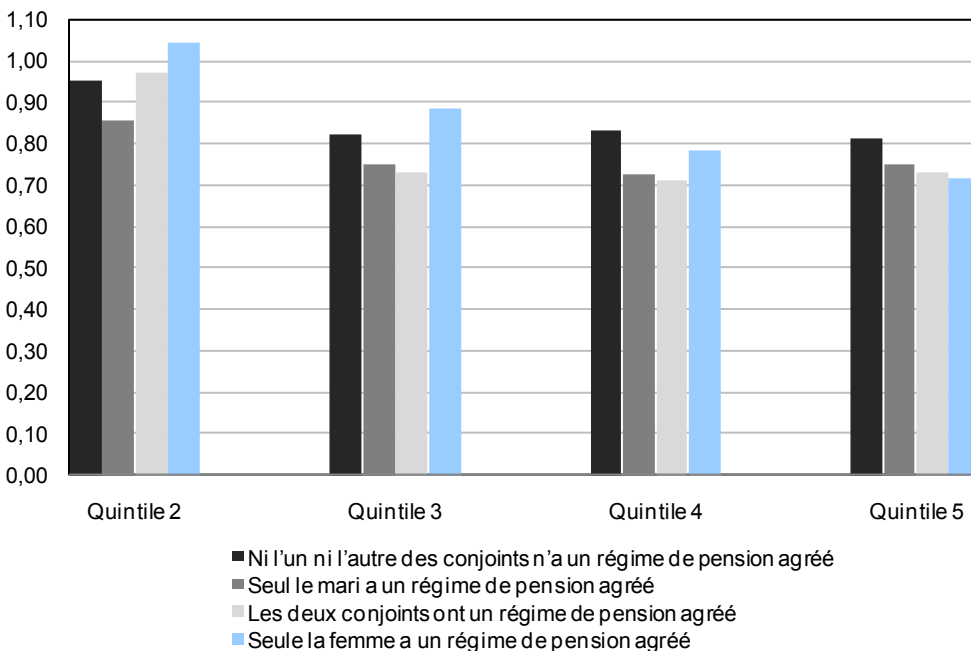
10. Les couples dont seulement le mari a un RPA ou dont les deux conjoints ont un RPA sont le principal point de comparaison tout au long de la présente étude.

11. Les lecteurs doivent noter que seulement 2 % des couples du quintile 2 sont des couples dont les deux conjoints ont un RPA. Ainsi, les taux de remplacement moyens et médians pour ce groupe ont trait à un petit groupe et sont fondés sur un petit échantillon.

Graphique 2

Taux moyens de remplacement des gains des couples à la retraite en 2006, selon l'accès à un régime de pension et le quintile de gains en 1989-1991

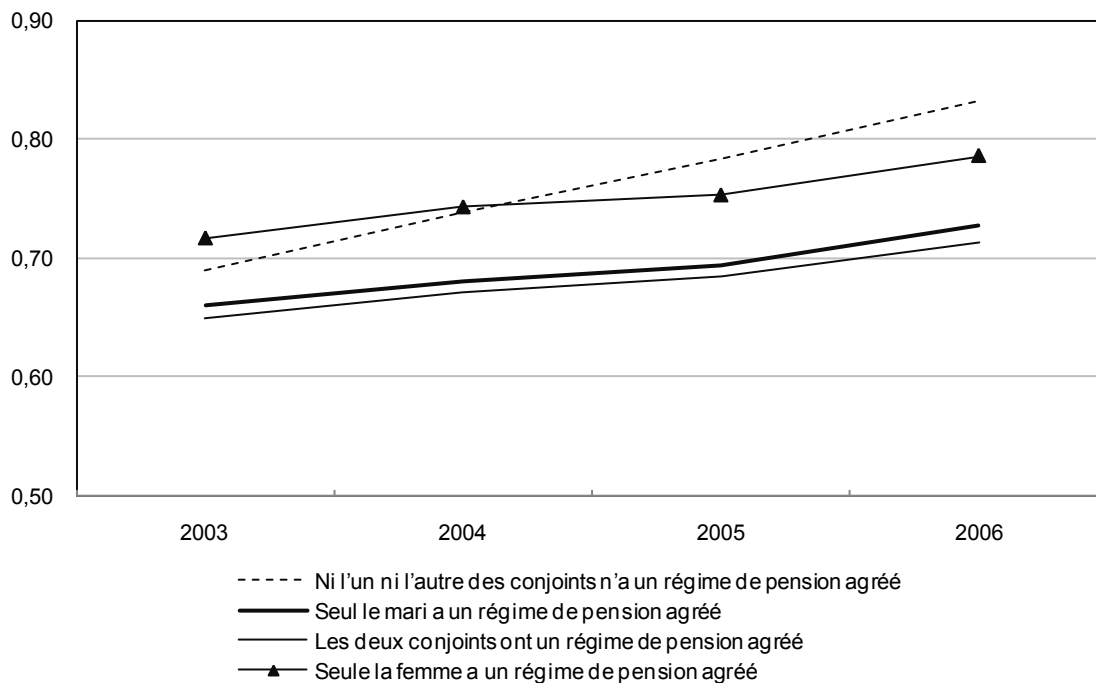
pourcentage



Il est intéressant de constater que la différence entre les taux moyens de remplacement des couples à la retraite ayant un régime de pension et des couples à la retraite sans régime de pension s'élargit au cours de la période de 2003 à 2006, particulièrement chez les couples des quintiles 4 et 5 (voir les graphiques 6 à 9 en annexe). Dans le quintile 4, par exemple, la différence entre les taux moyens de remplacement augmente pour passer de 3 à 4 points de pourcentage en 2003 à 11 à 12 points de pourcentage en 2006 (graphique 3). Plusieurs facteurs peuvent être responsables de cette augmentation. Les couples qui n'étaient pas à la retraite en 2003, par exemple, mais qui l'étaient en 2004, ont été ajoutés à l'échantillon et inclus dans le calcul du taux de remplacement pour cette dernière année. Ostrovsky et Schellenberg (2009) montrent que les taux de remplacement comportent une corrélation positive avec le caractère récent de la retraite, et que la tendance à la hausse dans les taux de remplacement qui ressort parmi tous les couples est au moins en partie attribuable à l'ajout de personnes récemment retraitées à l'échantillon. L'augmentation relativement importante des taux de remplacement chez les couples sans régime de pension peut rendre compte de taux de remplacement particulièrement élevés chez ceux qui ont reporté la retraite jusqu'à un âge plus avancé. Parmi les autres considérations figure le fait que les maris de l'échantillon étaient âgés de 70 à 72 ans en 2006, et qu'au cours de la période de 2003 à 2006, une proportion croissante d'entre eux a atteint l'âge auquel la conversion des actifs de REER est obligatoire. Cela peut avoir des répercussions plus importantes sur les taux de remplacement des gains des couples sans régime de pension, du fait qu'ils ont davantage d'actifs de REER à convertir que les couples ayant un régime de pension.

Graphique 3 Couples à la retraite du quintile 4 : taux moyens de remplacement des gains pour 2003-2006

pourcentage

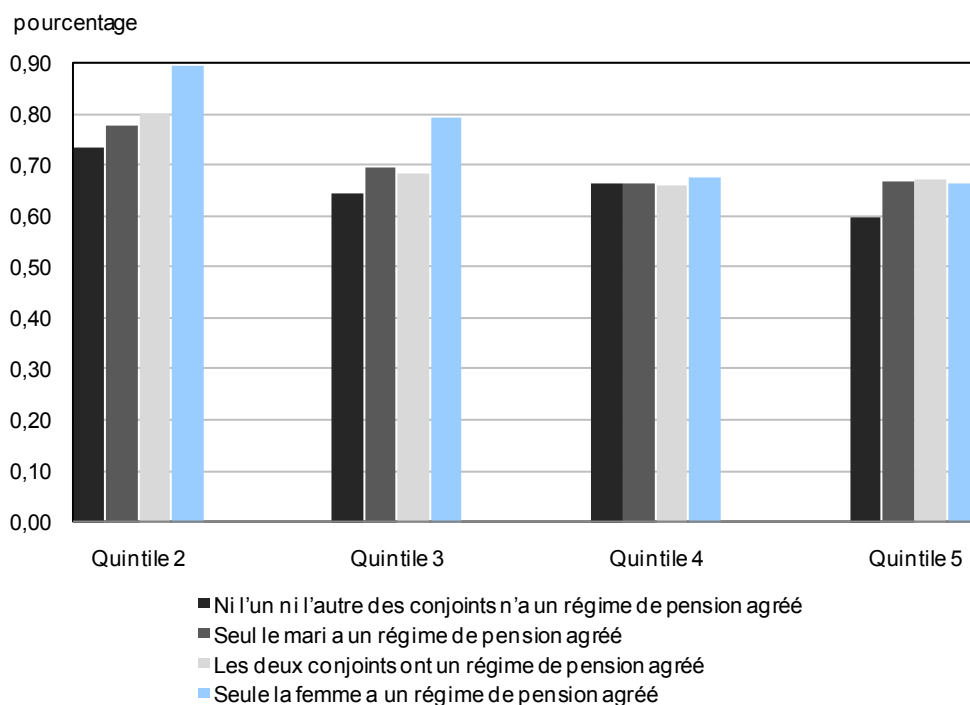


Les taux **moyens** de remplacement des gains fournissent une mesure sommaire qui est sensible aux valeurs aux extrémités de la distribution des taux de remplacement. Il existe une autre mesure, la **médiane**, qui sert à déterminer le point central de la distribution des taux de remplacement des gains.

Parmi les couples à la retraite des quintiles 2 et 3, le taux médian de remplacement des gains des couples sans régime de pension se situe à environ 4 à 6 points en dessous des taux médians des couples dont le mari seulement a un régime de pension et des couples dont les deux conjoints ont un régime (graphique 4). C'est le cas pour l'ensemble de la période de 2003 à 2006 (voir les graphiques 10 à 13 en annexe). Parmi les couples à la retraite du quintile 4, il existe une différence de 4 points de pourcentage entre les taux médians de remplacement en 2003, mais cette différence disparaît en 2006.

Graphique 4

Taux médians de remplacement des gains des couples à la retraite en 2006, selon l'accès à un régime de pension et le quintile de gains en 1989-1991



Parmi les couples à la retraite du quintile 5, le taux médian de remplacement des gains des couples sans régime de pension se situe de 7 à 12 points de pourcentage en dessous des médianes des couples dont le mari seulement a un régime de pension et des couples dont les deux conjoints ont un régime de pension pour la période de 2003 à 2006.

Les différences entre les moyennes et les médianes décrites précédemment font ressortir que les distributions sous-jacentes des taux de remplacement des gains diffèrent entre les couples avec et sans accès à un régime de pension. Cela est effectivement le cas.

Les distributions des taux de remplacement des gains des couples à la retraite du quintile 2 au quintile 5 figurent dans les graphiques 5 à 8¹². En général, les proportions les plus importantes de couples ayant un régime de pension ont des taux de remplacement entre 60 % et 69 %, et de la moitié aux deux tiers environ des couples ayant un régime de pension ont des taux de remplacement entre 50 % et 79 %¹³. Par contre, les distributions des taux de remplacement pour les couples n'ayant pas de régime de pension se situent plus à gauche dans les graphiques; cela montre que des proportions plus importantes de ces couples ont des taux de remplacement plus faibles, souvent de l'ordre de 40 % à 59 %. Toutefois, les couples sans

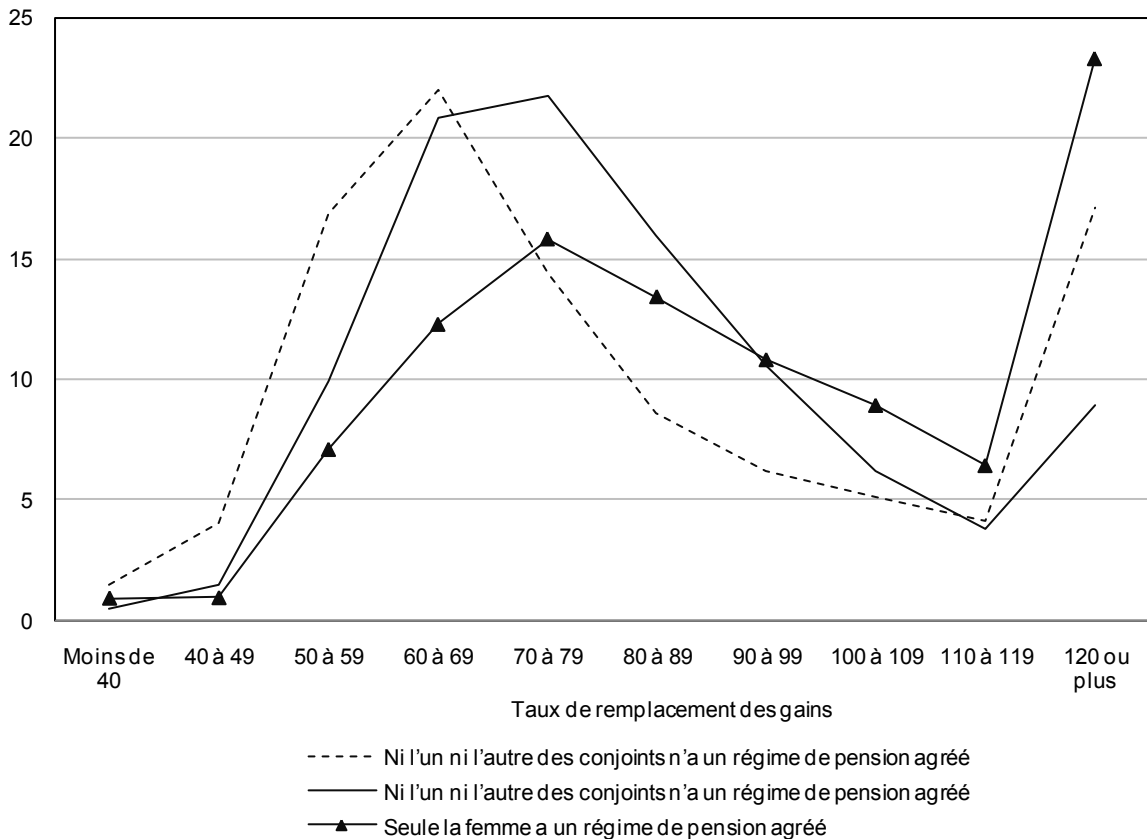
12. Les chiffres qui sous-tendent ces graphiques sont présentés dans le tableau 1 en annexe. Les lecteurs doivent noter que les graphiques montrent le pourcentage de couples dans des catégories particulières de taux de remplacement des gains (40 % à 49 %, 50 % à 59 %, etc.) plutôt que la distribution des couples sur une échelle continue de 1 % à 100 %. Même si un graphique à barres peut être plus approprié, compte tenu de la nature catégorique des données, les graphiques linéaires facilitent la comparaison des distributions globales des couples affichant différentes caractéristiques en matière de pension.

13. Cet énoncé a trait principalement aux couples à la retraite dont le mari seulement a un régime de pension ou dont les deux conjoints ont un régime de pension.

régime de pension sont aussi surreprésentés au haut de la distribution, particulièrement par rapport aux couples dont le mari seulement a un régime de pension et aux couples sans régime de pension¹⁴.

Graphique 5 Couples à la retraite du quintile 2 : distribution des taux de remplacement des gains en 2006

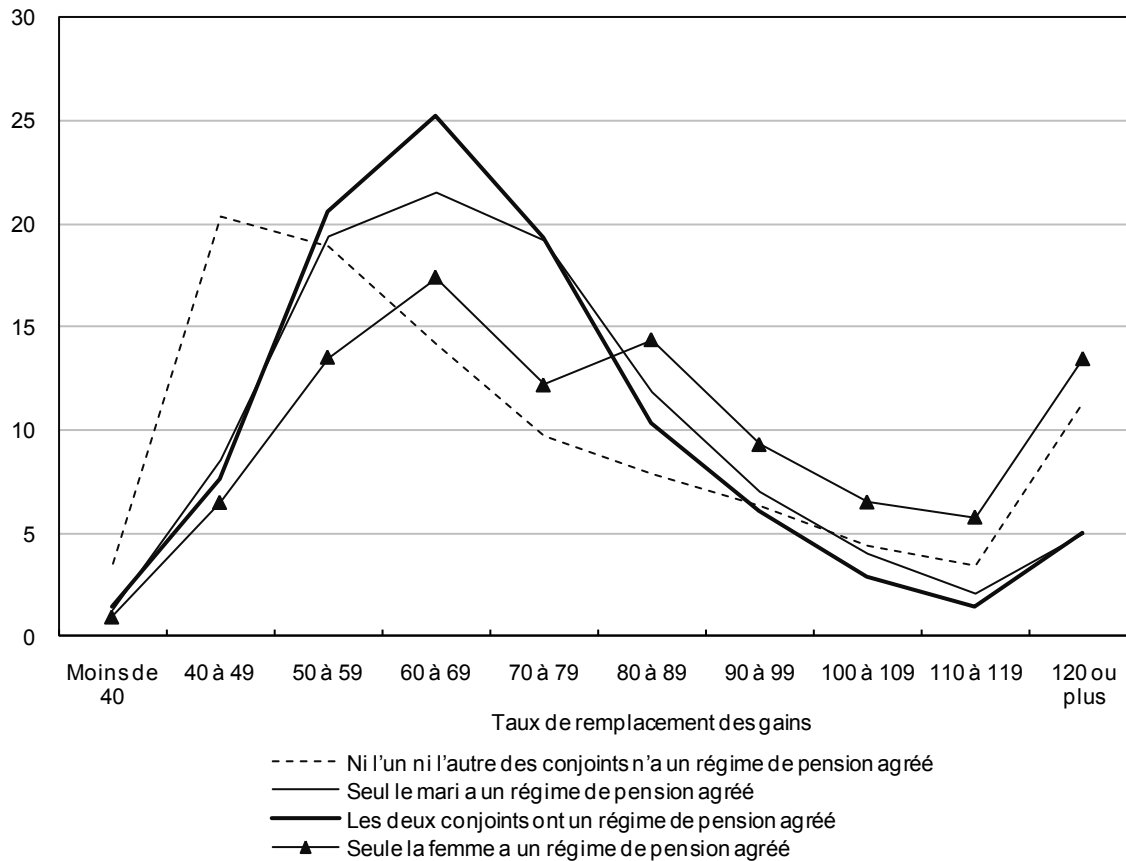
distribution (pourcentage)



14. Les comparaisons entre les groupes sont similaires lorsque les taux de remplacement sont calculés de la façon suivante : revenu total avant impôt en 2006 / revenu total avant impôt en 1989-1991.

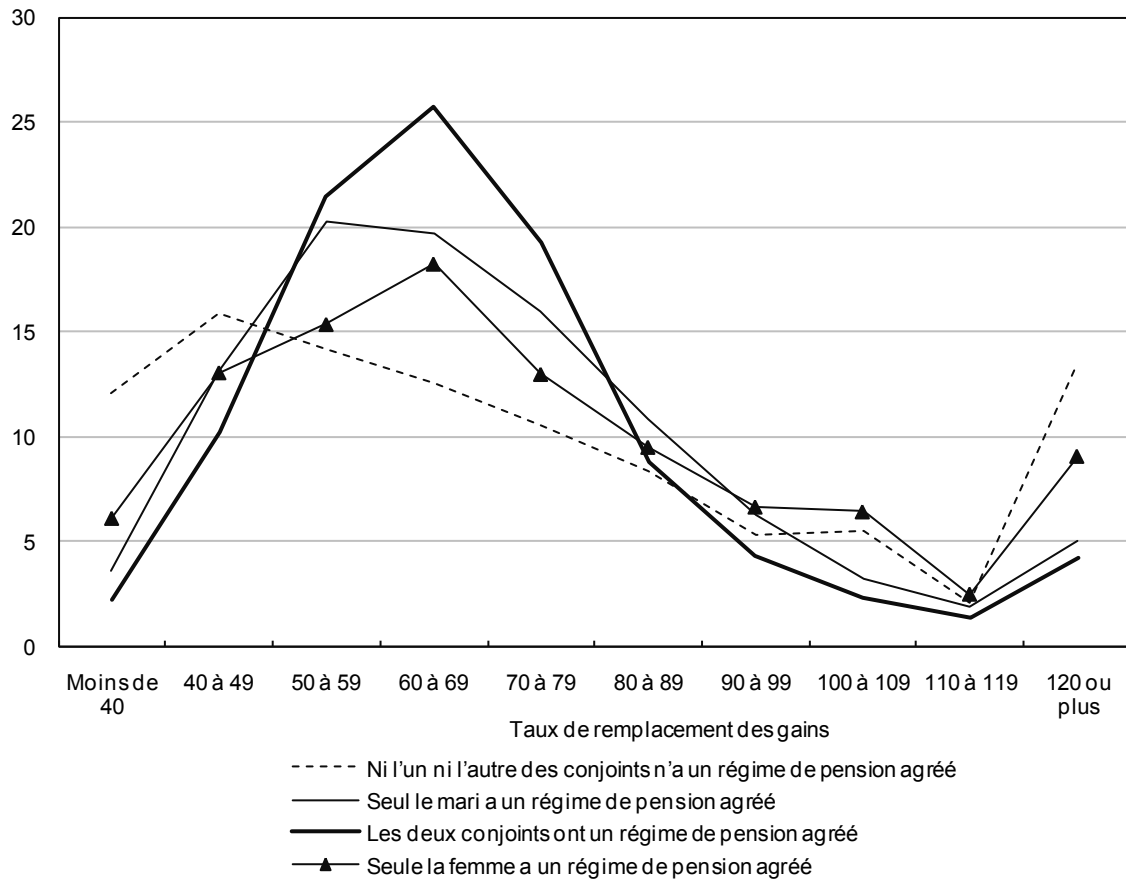
Graphique 6 Couples à la retraite du quintile 3 : distribution des taux de remplacement des gains en 2006

distribution (pourcentage)



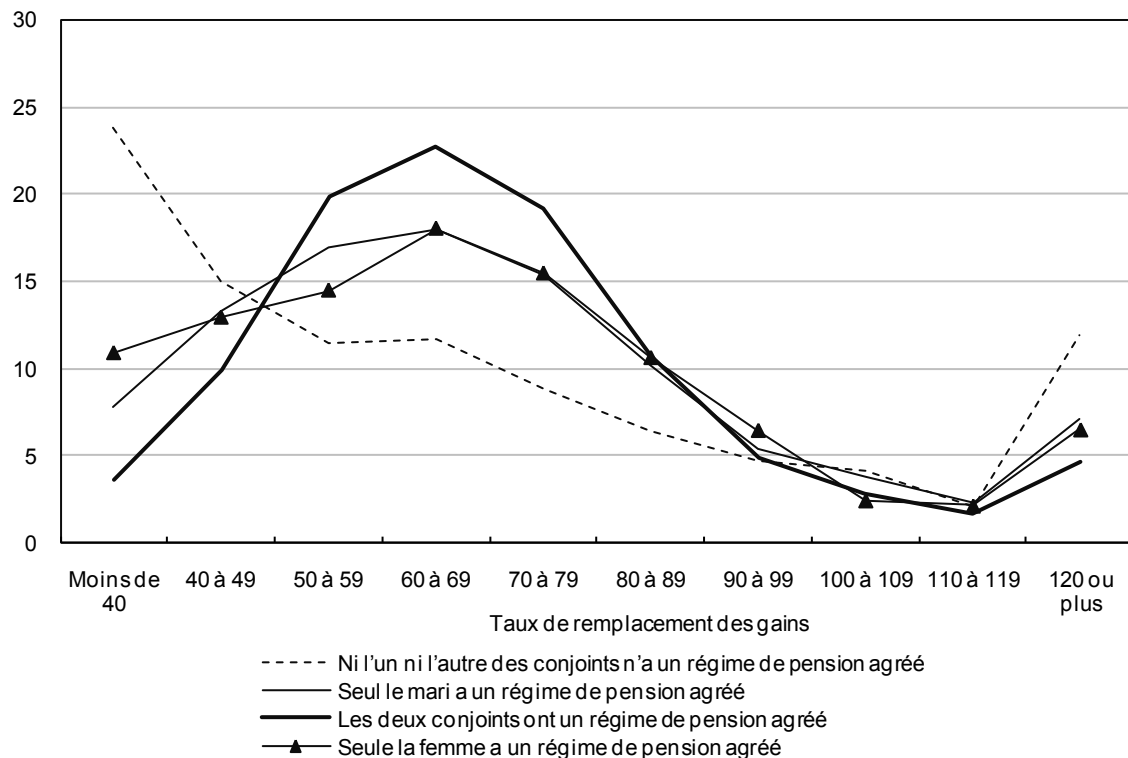
Graphique 7 Couples à la retraite du quintile 4 : distribution des taux de remplacement des gains en 2006

distribution (pourcentage)



Graphique 8 Couples à la retraite du quintile 5 : distribution des taux de remplacement des gains en 2006

distribution (pourcentage)



Les mesures sommaires montrant les proportions de couples à la retraite qui ont des taux de remplacement des gains inférieurs et supérieurs à certains seuils figurent dans le tableau 3. Dans les quintiles 2 et 3, moins de 5 % des couples n'ayant pas de régime de pension ont des taux de remplacement des gains inférieurs à 40 %. La surreprésentation au bas de la distribution est concentrée dans une large mesure dans la fourchette des 40 % à 59 %. C'est aussi le cas au quintile 4. Dans l'ensemble, parmi les couples à la retraite des quintiles 2 à 4, la proportion de couples sans régime de pension dont les taux de remplacement des gains sont inférieurs à 50 % se situe à environ 4 à 14 points de pourcentage au-dessus de la proportion des couples dont le mari seulement a un régime de pension, et la proportion de couples n'ayant pas de régime de pension qui ont des taux de remplacement des gains inférieurs à 60 % se situent de 5 à 14 points au-dessus. Au haut de la distribution, la proportion de couples sans un régime de pension dont les taux de remplacement des gains sont de 100 % ou plus se situe de 7 à 11 points de pourcentage au-dessus de la proportion de couples dont le mari seulement a un régime de pension. À cet égard, la distribution des taux de remplacement des gains parmi les couples à la retraite sans régime de pension est plus diversifiée que dans le cas des couples à la retraite ayant un régime de pension. Il s'agit de la même tendance que celle observée dans Ostrovsky et Schellenberg (2010 [à paraître]) chez les hommes à la retraite.

Un examen rapide des couples à la retraite du quintile 5 permet de constater que ceux qui n'ont pas de régime de pension sont plus susceptibles d'avoir des taux de remplacement des gains inférieurs à 40 % que ceux ayant un régime de pension. Les gains moyens relativement élevés

des couples n'ayant pas de régime de pension en 1989-1991 sont un facteur qui sous-tend cette différence¹⁵.

Tableau 3
Pourcentage de couples à la retraite dont les taux de remplacement des gains sont inférieurs à certains seuils en 2006, selon l'accès à un régime de pension et les quintiles de gains en 1989-1991

	Ni l'un ni l'autre des conjoints n'a un régime de pension agréé	Seul le mari a un régime de pension agréé	Les deux conjoints ont un régime de pension agréé	Seule la femme a un régime de pension agréé
	pourcentage			
Quintile 2				
Moins de 40	2	1	1	1
Moins de 50	6	2	1	2
Moins de 60	22	12	7	9
Plus de 100	26	19	29	39
Quintile 3				
Moins de 40	4	1	1	1
Moins de 50	24	10	9	7
Moins de 60	43	29	30	21
Plus de 100	19	11	9	26
Quintile 4				
Moins de 40	12	4	2	6
Moins de 50	28	17	12	19
Moins de 60	42	37	34	35
Plus de 100	21	10	8	18
Quintile 5				
Moins de 40	24	8	4	11
Moins de 50	39	21	14	24
Moins de 60	50	38	33	38
Plus de 100	18	13	9	11

6 Conclusion

La présente analyse porte sur un échantillon de couples qui sont restés inchangés pendant une période consécutive d'au moins 18 ans, y compris la période de 1989 à 2006. Les maris dans ces couples étaient âgés de 70 à 72 ans en 2006.

Les couples sans régime de pension sont moins susceptibles d'être à la retraite au cours d'une année donnée que les couples ayant un régime de pension, même si l'ampleur de cette différence dépend des groupes utilisés pour la comparaison. Parmi les couples sans régime de pension, ceux au haut de la distribution des gains de 1989-1991 (c.-à-d. le quintile 5) sont beaucoup plus susceptibles de continuer à travailler jusqu'à un âge avancé que ceux du quintile inférieur (quintile 1).

Parmi les couples à la retraite, la majorité de ceux se situant au bas de la distribution des gains de 1989-1991 (c.-à-d. le quintile 1) ont des taux de remplacement des gains supérieurs à 1,00

15. Les gains annuels moyens en 1989-1991 sont supérieurs de 20 000 \$ à 25 000 \$ environ chez les couples à la retraite n'ayant pas accès à un régime de pension à ceux des couples ayant accès à un régime de pension. Cela donne lieu à un dénominateur plus important dans le calcul du taux de remplacement.

en 2006. Dans l'ensemble, un peu plus de 85 % d'entre eux ont des taux de remplacement des gains de 0,80 ou plus, et il n'y a à peu près pas de différence à cet égard entre les couples qui n'ont pas de régime de pension et les couples dont le mari seulement a un régime de pension. Les taux de remplacement moyens et médians dépassent 1,00 dans la plupart des cas.

Parmi les couples à la retraite se situant au milieu de la distribution des gains (c.-à-d. les quintiles 2, 3 et 4), les taux de remplacement des gains des couples sans régime de pension sont plus largement dispersés que ceux ayant un régime. Des proportions plus importantes de couples à la retraite sans régime de pension que de couples ayant un régime ont des taux de remplacement des gains inférieurs à 0,60, l'ampleur de cette différence variant entre 10 et 15 points de pourcentage pour les quintiles 2 et 3, et entre 5 et 8 points de pourcentage pour le quintile 4. Toutefois, les couples sans régime de pension sont aussi plus susceptibles que les couples ayant un régime d'avoir des taux de remplacement des gains de 1,00 ou plus, la différence allant d'environ 7 à 13 points de pourcentage dans les quintiles 2, 3 et 4. Cependant, en raison de la distribution asymétrique des taux de remplacement parmi les couples sans régime de pension, les mesures de la tendance centrale produisent des résultats différents. Les taux **moyens** de remplacement des gains des couples à la retraite sans régime de pension des quintiles 2 à 4 sont en général d'environ 6 à 12 points de pourcentage **plus élevés** que les taux moyens de remplacement des gains des couples à la retraite ayant un régime de pension¹⁶. Inversement, le taux **médian** de remplacement des gains des couples à la retraite sans régime de pension est d'environ 4 à 6 points de pourcentage plus faible que celui des couples à la retraite ayant un régime de pension.

Ces résultats sont conformes aux tendances observées chez les hommes à la retraite affichant différentes caractéristiques en matière de pension (Ostrovsky et Schellenberg, 2010 [à paraître]). Parmi les hommes à la retraite âgés de 70 à 72 ans en 2006, ceux n'ayant pas de régime de pension étaient plus susceptibles que ceux ayant un régime de pension d'avoir des taux de remplacement des gains inférieurs à divers seuils (p. ex. 0,40 ou 0,50), mais aussi plus susceptibles d'avoir des taux de remplacement des gains supérieurs à 1,00. Encore une fois, les résultats des hommes sans régime de pension au chapitre du taux de remplacement sont plus largement dispersés que ceux des hommes ayant un régime de pension. Et même s'il y a généralement peu de différence dans les taux moyens de remplacement des gains des hommes ayant un régime de pension ou non, le taux médian est d'environ 7 à 10 points de pourcentage inférieur chez ceux qui n'ont pas de régime¹⁷. L'ampleur de la différence dans les taux médians parmi les couples (de 4 à 6 points de pourcentage) est un peu plus faible.

Les limites de la présente étude méritent d'être mentionnées. Tout d'abord, l'analyse est fondée sur des statistiques descriptives, et aucune mesure n'a été prise pour contrôler les différences dans les résultats des couples qui pourraient être attribuables à leurs caractéristiques socioéconomiques, comme le statut d'immigrant, l'âge de la femme ou les années depuis la retraite. Si et comment les résultats changent par suite de l'inclusion de telles variables ne peut être déterminé *a priori*.

En deuxième lieu, l'analyse ne tient pas compte de la diminution de la taille des familles qui a touché les couples au cours de la période de référence (une baisse de 0,6 personne en moyenne entre 1991 et 2006). Les résultats **relatifs** des couples dont un conjoint a un régime de pension ou dont les deux conjoints ont un régime de pension, et des couples sans régime de

16. Encore une fois, les couples dont seul le mari a un RPA ou dont les deux conjoints ont un RPA constituent le principal point de comparaison tout au long de la discussion.

17. Ces résultats ont trait aux hommes à la retraite se situant au milieu de la distribution des gains en 1989-1991 (c.-à-d. les quintiles 2, 3 et 4). La différence dans les taux médians de remplacement des gains parmi les hommes du quintile 5 se situe à 10 points de pourcentage.

pension, ne changeraient pas si la taille de la famille était prise en compte, la baisse moyenne étant la même selon les diverses catégories de pension. Toutefois, si des méthodes courantes étaient utilisées pour procéder à des corrections en fonction de la taille de la famille, les taux **absolus** de remplacement des gains obtenus par les couples seraient plus élevés¹⁸.

En troisième lieu, l'analyse ne tient pas compte du bien-être financier tiré des actifs qui ne produisent pas de revenus, et plus particulièrement de la propriété d'une maison. Schellenberg et Ostrovsky (2010) ont déterminé que, même lorsque l'on tient compte du revenu du ménage, les retraités qui sont propriétaires de leur maison sans hypothèque sont plus susceptibles d'évaluer de façon favorable leur situation financière que les autres retraités. On ne dispose pas de données sur la richesse dans la DAL, et cela reste une importante lacune dans les données sur la retraite.

Enfin, les femmes comprises dans cette analyse étaient en moyenne de trois à cinq ans plus jeunes que leur mari. Par définition, ces maris étaient âgés de 70 à 72 ans en 2006. Par conséquent, les femmes de l'échantillon n'avaient pas encore atteint l'âge auquel la conversion des actifs de REER en flux de revenu est obligatoire. On ne sait pas si et comment cela pourrait modifier les résultats financiers observés.

18. Il existe une méthode couramment acceptée pour tenir compte du nombre de personnes résidant dans le ménage, à savoir diviser les chiffres sur les gains et le revenu par la racine carrée de la taille de la famille. Si l'on présume que la baisse de la taille de la famille est la même pour les couples à la retraite que pour tous les couples de l'échantillon, une telle correction entraînerait une augmentation des taux de remplacement des gains de 14 % en moyenne.

Annexe

Tableau 1

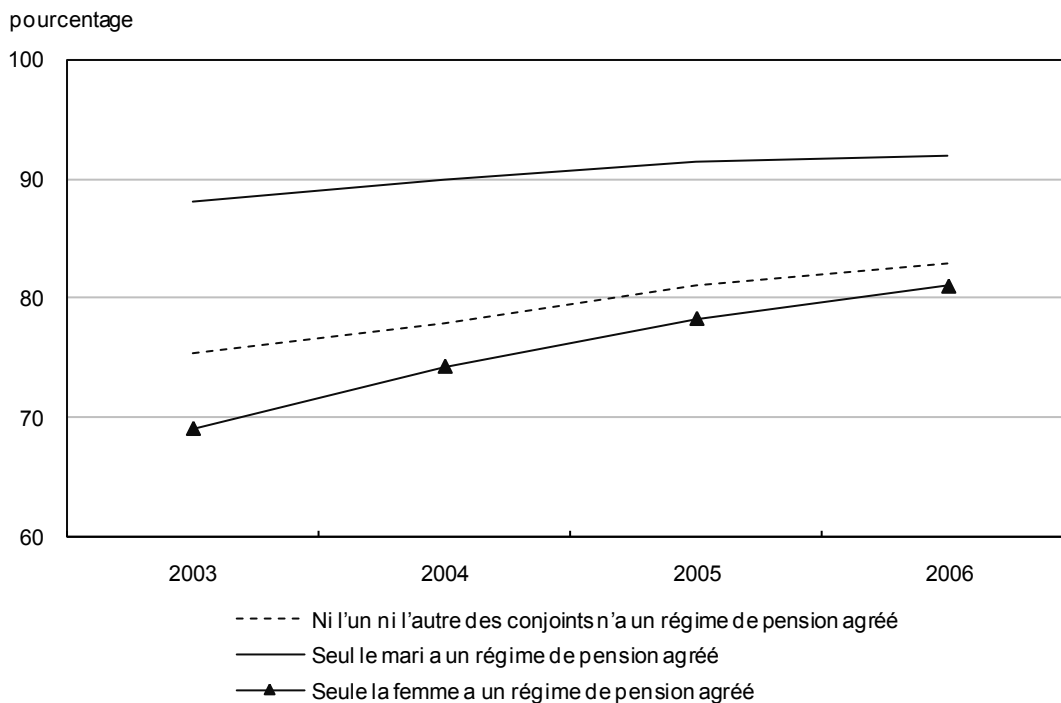
Couples à la retraite : distribution dans les catégories de taux de remplacement des gains en 2006, selon le quintile de gains en 1989-1991 et les caractéristiques en matière de pension

	Ni l'un ni l'autre des conjoints n'a un régime de pension agréé	Seul le mari a un régime de pension agréé	Les deux conjoints ont un régime de pension agréé	Seule la femme a un régime de pension agréé
	pourcentage			
Quintile 1				
Moins de 40	0,4	0,2	0,0	0,4
40 à 49	0,4	0,2	0,0	0,0
50 à 59	1,0	0,9	0,0	0,1
60 à 69	2,7	2,9	3,0	1,3
70 à 79	7,6	10,0	13,0	5,3
80 à 89	9,5	17,3	7,0	9,7
90 à 99	8,3	15,9	0,0	8,4
100 à 109	7,4	13,4	10,9	8,2
110 à 119	6,8	7,5	20,9	7,5
120 et plus	56,0	31,6	45,2	59,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Quintile 2				
Moins de 40	1,5	0,5	0,6	0,9
40 à 49	4,0	1,4	0,8	0,9
50 à 59	16,9	9,9	6,1	7,1
60 à 69	22,0	20,8	15,9	12,3
70 à 79	14,4	21,8	27,0	15,8
80 à 89	8,6	15,9	11,8	13,4
90 à 99	6,2	10,6	9,1	10,8
100 à 109	5,1	6,2	8,8	8,9
110 à 119	4,2	3,8	5,3	6,4
120 et plus	17,1	8,9	14,6	23,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Quintile 3				
Moins de 40	3,5	1,3	1,4	1,0
40 à 49	20,4	8,6	7,7	6,5
50 à 59	18,9	19,4	20,6	13,5
60 à 69	14,1	21,5	25,2	17,4
70 à 79	9,8	19,2	19,4	12,2
80 à 89	7,9	11,9	10,4	14,4
90 à 99	6,4	7,0	6,1	9,3
100 à 109	4,4	4,0	2,9	6,5
110 à 119	3,4	2,1	1,4	5,8
120 et plus	11,3	5,0	5,1	13,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Quintile 4				
Moins de 40	12,0	3,6	2,2	6,1
40 à 49	15,9	13,1	10,2	13,1
50 à 59	14,2	20,3	21,5	15,4
60 à 69	12,6	19,7	25,8	18,3
70 à 79	10,6	16,0	19,3	13,0
80 à 89	8,4	10,8	8,8	9,5
90 à 99	5,3	6,3	4,3	6,7
100 à 109	5,5	3,2	2,4	6,4
110 à 119	2,0	1,9	1,3	2,5
120 et plus	13,5	5,1	4,2	9,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

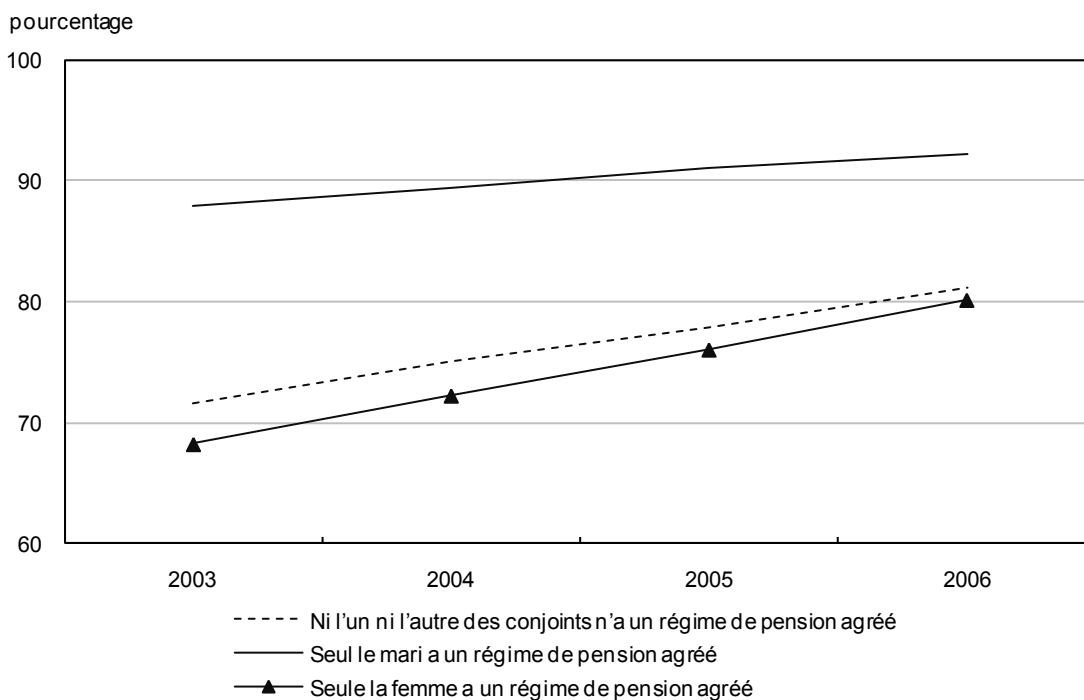
Tableau 1 – fin
Couples à la retraite : distribution dans les catégories de taux de remplacement des gains en 2006, selon le quintile de gains en 1989-1991 et les caractéristiques en matière de pension

	Ni l'un ni l'autre des conjoints n'a un régime de pension agréé	Seul le mari a un régime de pension agréé	Les deux conjoints ont un régime de pension agréé	Seule la femme a un régime de pension agréé
	pourcentage			
Quintile 5				
Moins de 40	23,9	7,8	3,6	10,9
40 à 49	15,0	13,3	9,9	12,9
50 à 59	11,4	16,9	19,9	14,5
60 à 69	11,6	18,0	22,8	18,0
70 à 79	8,8	15,3	19,2	15,5
80 à 89	6,4	10,2	10,8	10,6
90 à 99	4,7	5,4	4,8	6,5
100 à 109	4,1	3,7	2,8	2,4
110 à 119	2,0	2,3	1,6	2,1
120 et plus	11,9	7,1	4,6	6,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

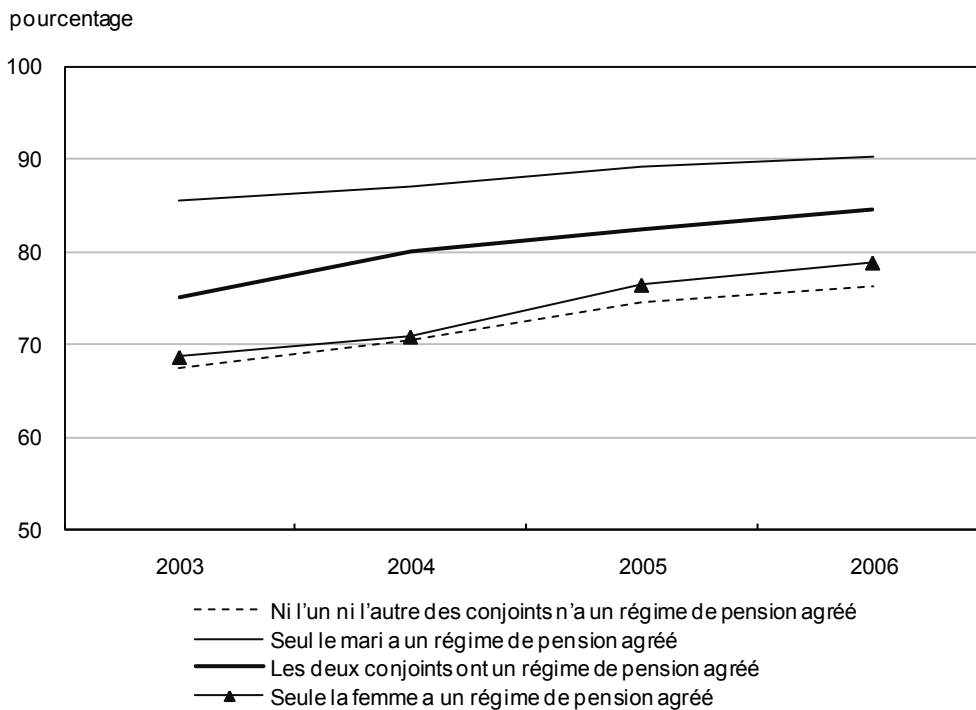
Graphique 1
Couples du quintile 1 : pourcentage de retraités, selon l'accès à un régime de pension



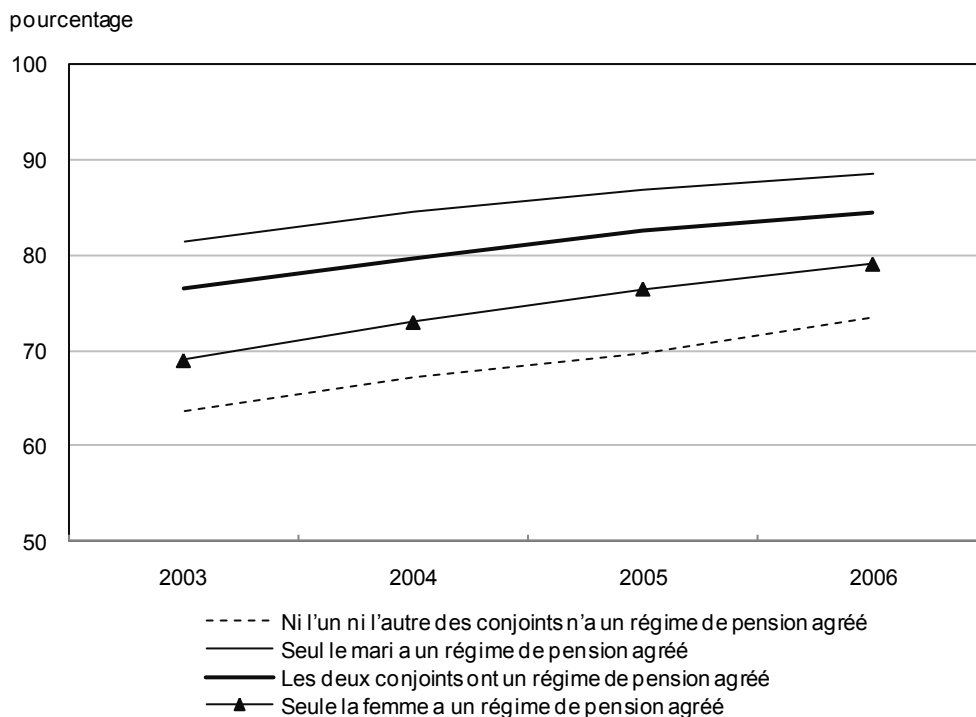
Graphique 2
Couples du quintile 2 : pourcentage de retraités, selon l'accès à un régime de pension



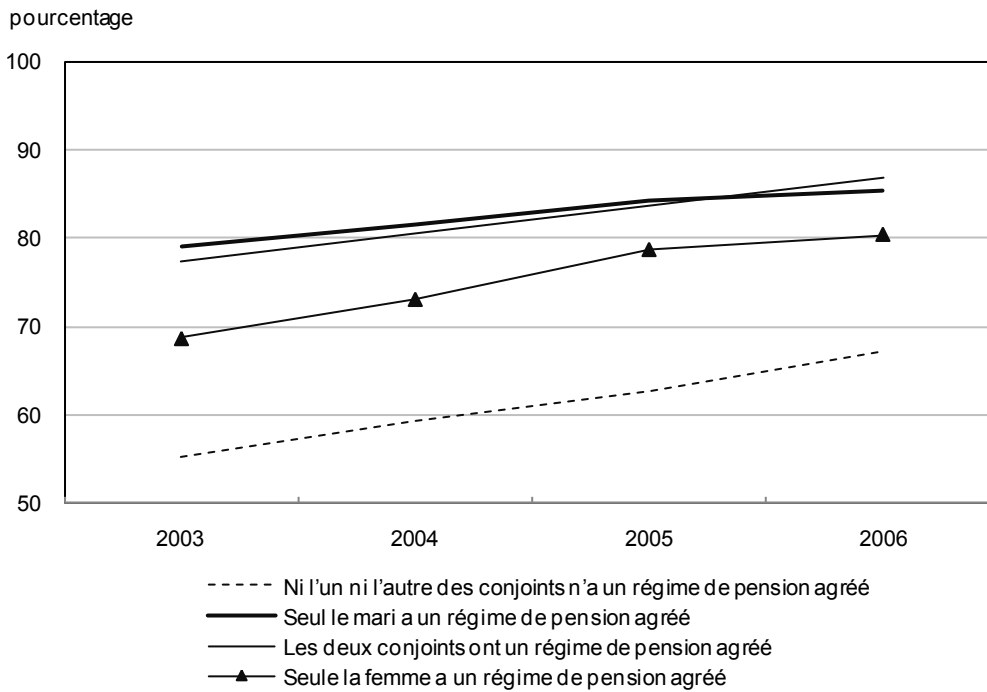
Graphique 3
Couples du quintile 3 : pourcentage de retraités, selon l'accès à un régime de pension



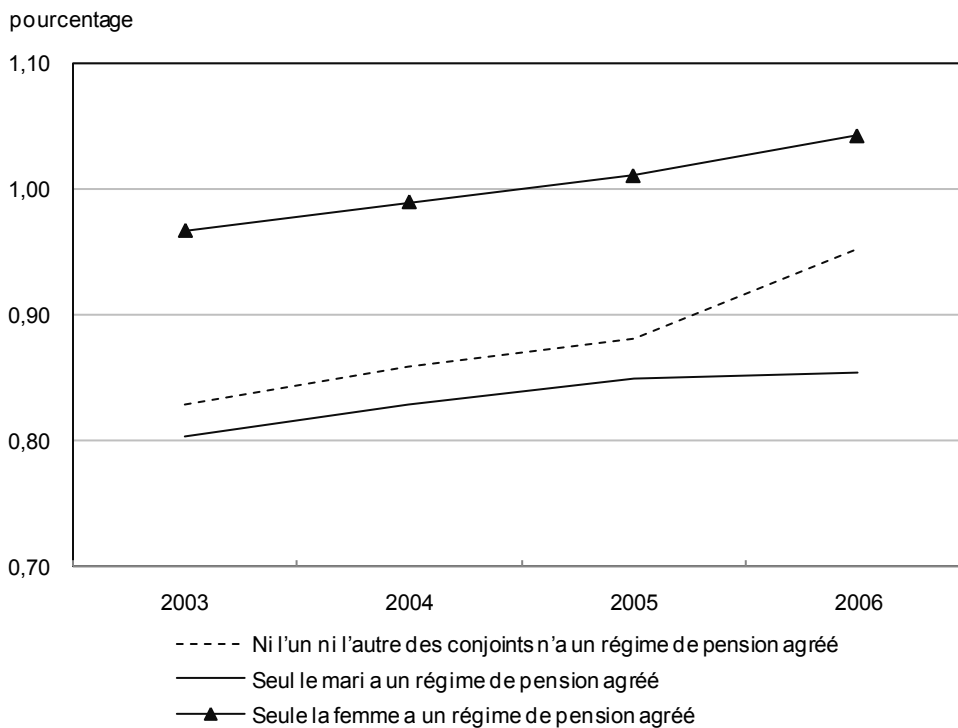
Graphique 4
Couples du quintile 4 : pourcentage de retraités, selon l'accès à un régime de pension



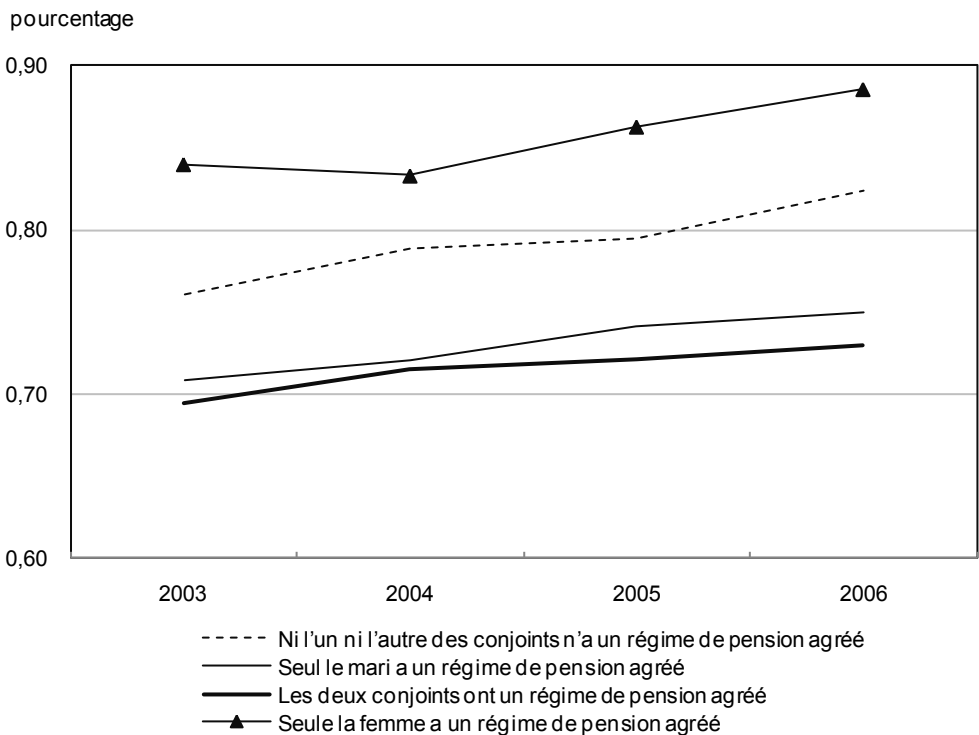
Graphique 5
Couples du quintile 5 : pourcentage de retraités, selon l'accès à un régime de pension



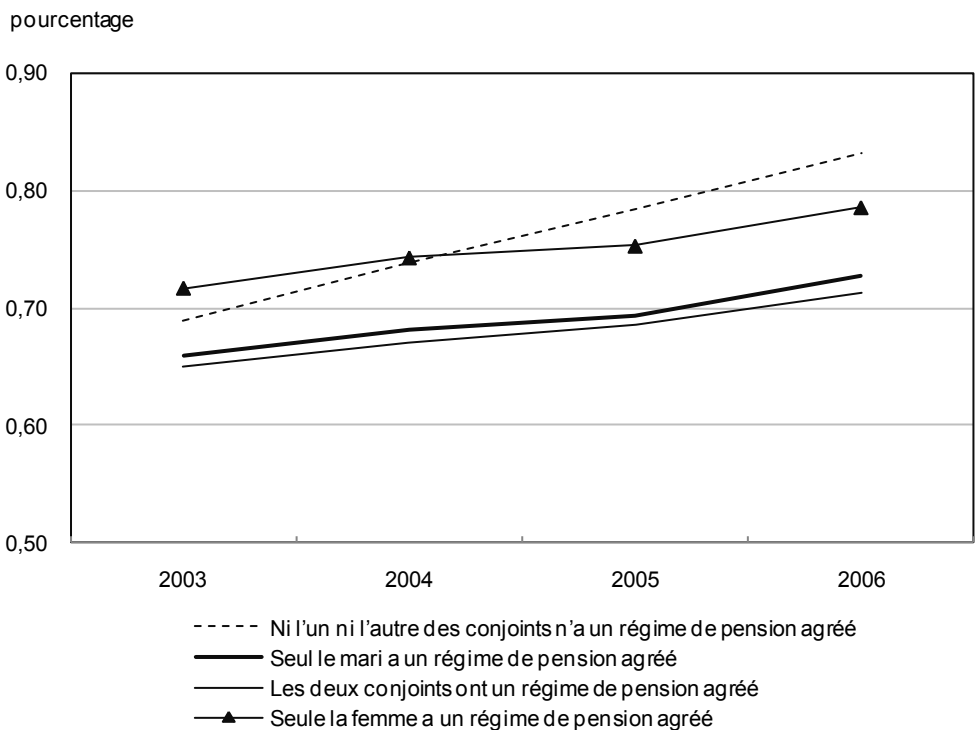
Graphique 6
Couples à la retraite du quintile 2 : taux moyens de remplacement des gains, 2003-2006



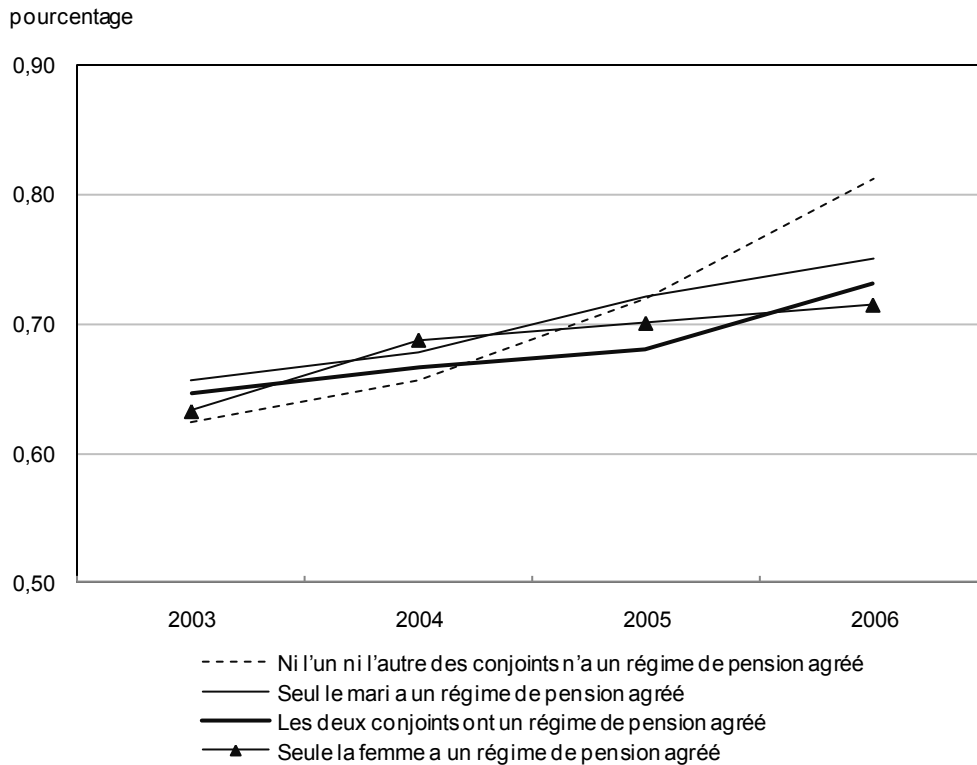
Graphique 7
Couples à la retraite du quintile 3 : taux moyens de remplacement des gains, 2003-2006



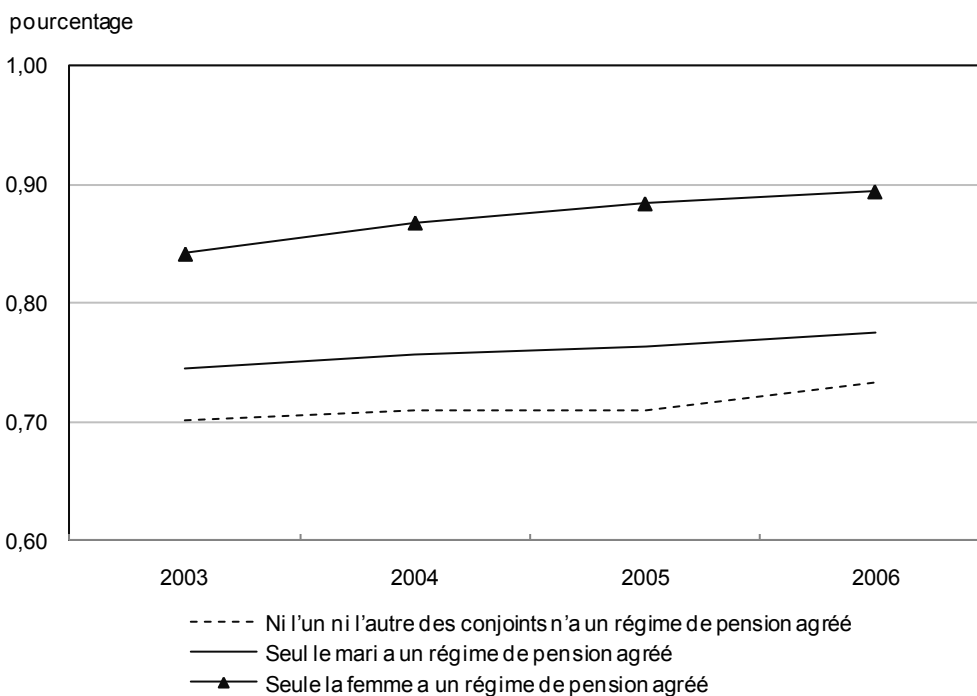
Graphique 8
Couples à la retraite du quintile 4 : taux moyens de remplacement des gains, 2003-2006



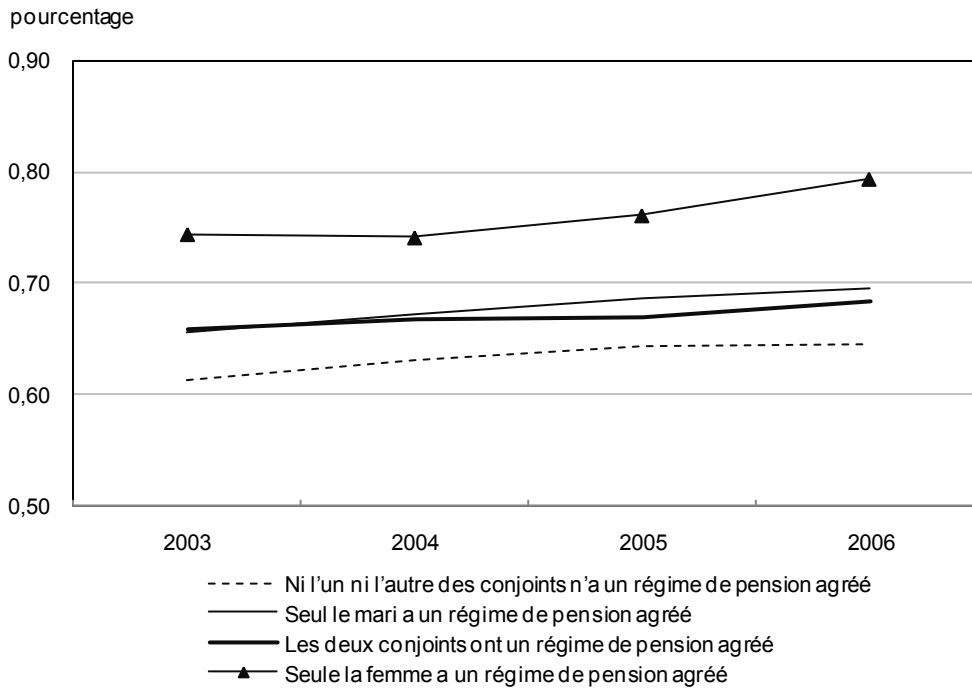
Graphique 9
Couples à la retraite du quintile 5 : taux moyens de remplacement des gains, 2003-2006



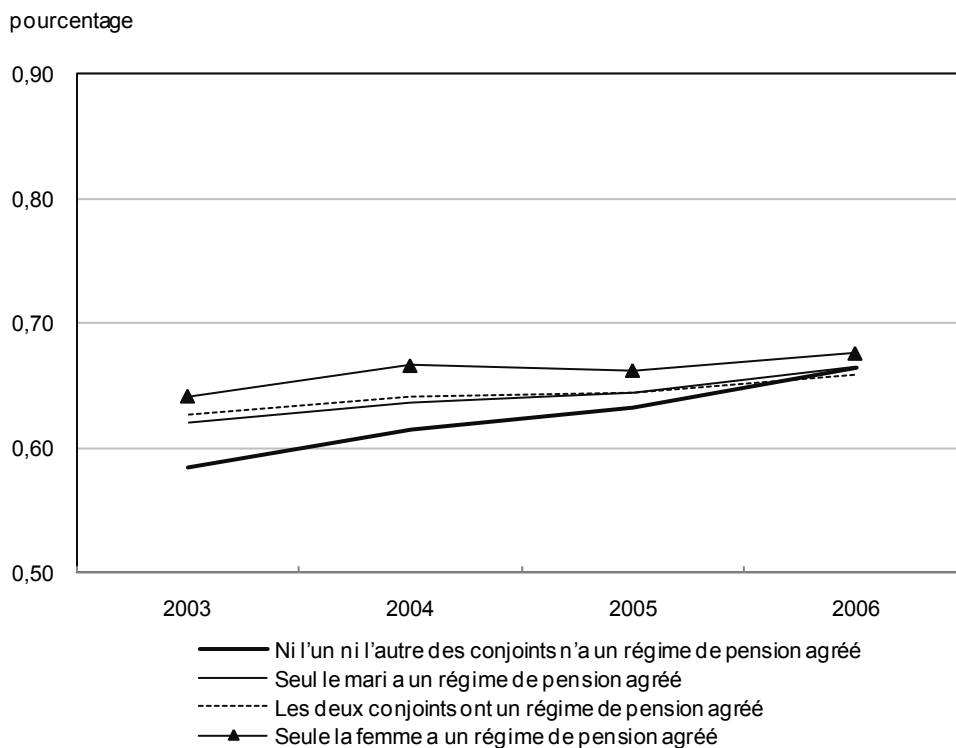
Graphique 10
Couples à la retraite du quintile 2 : taux médians de remplacement des gains, 2003-2006



Graphique 11
Couples à la retraite du quintile 3 : taux médians de remplacement des gains, 2003-2006

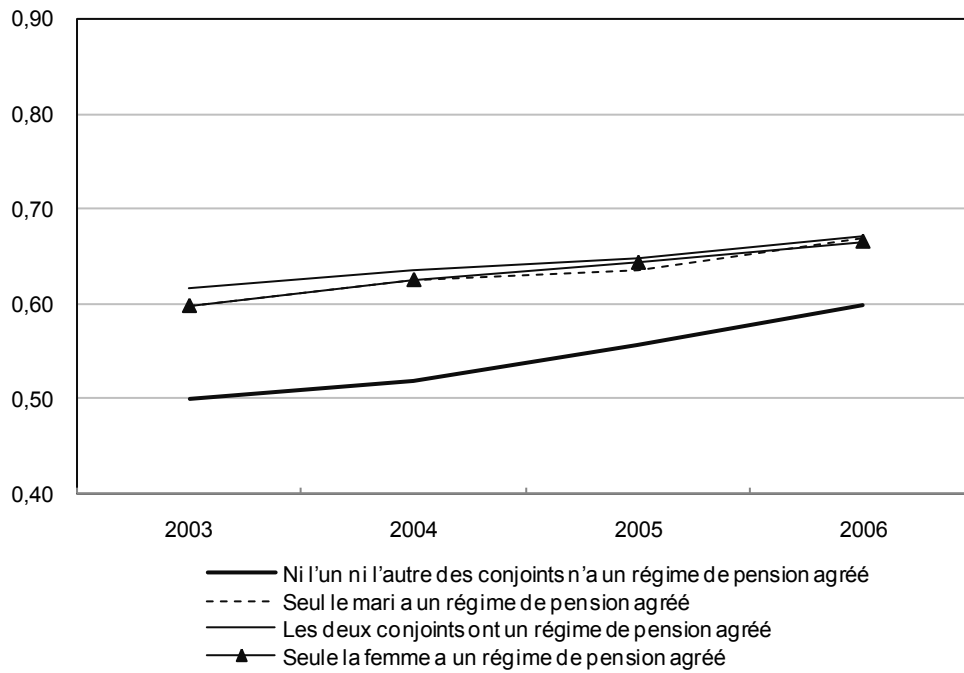


Graphique 12
Couples à la retraite du quintile 4 : taux médians de remplacement des gains, 2003-2006



Graphique 13 Couples à la retraite du quintile 5 : taux médians de remplacement des gains, 2003-2006

pourcentage



Bibliographie

Horner, K. 2007. *Emerging Challenges and Policy Responses within Canada's Retirement Income System: A Focus on Workplace Pensions, Private Savings and Income Security*. Ottawa. Strategic Policy and Research Branch, Human Resources and Social Development Canada.

Ostrovsky, Y., et G. Schellenberg. À paraître, 2010. *Note sur l'accès à un régime de pension et taux de remplacement des gains des hommes retraités : observations résultant d'un examen détaillé des distributions*. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Direction des études analytiques : documents de recherche.

Ostrovsky, Y., et G. Schellenberg. 2009. *Protection en matière de pensions, situation par rapport à la retraite et taux de remplacement du revenu d'une cohorte de personnes âgées canadiennes*. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 321.

Schellenberg, G., et Y. Ostrovsky. 2010. *Faits saillants de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2009 dans le domaine de la retraite*. Produit n° 11-624-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Aperçus sur l'économie canadienne. N° 26.

Schellenberg, G., et Y. Ostrovsky. 2008. « Prendre sa retraite ensemble? » *L'emploi et le revenu en perspective*. Vol. 9. N° 4. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.